

Du château au palais, mutations résidentielles et esthétiques

INTRODUCTION

Châteaux au pluriel, car le château est loin d'être univoque dans ses définitions. Certes l'image est parfaitement établie d'un château médiéval, château fort qui structure l'espace et son territoire, instrument de domination aux mains des puissants. Il est vrai que ses dispositions monumentales au XIII^e siècle – fossés, ponts franchissant les douves, murs épais, tours et parapets crénelés – renvoient à cette définition militaire qui exprimait au mieux le caractère féodal et chevaleresque de la société du temps : un château coupé de son environnement extérieur par l'appareil militaire dans lequel il s'enfermait. Mais les relations entre le château et cet environnement – abordées ces dernières années par une série de travaux qui concernent surtout, à quelques exceptions près¹, la fin du Moyen Âge et la Renaissance² – méritent d'être de nouveau scrutées.

En fait et même avec des atours fortifiés comme ceux de Suscinio³, le château peut être aussi une demeure de plaisance, une demeure aux champs, où la noblesse quittant les villes parfois surpeuplées trouvait le repos souhaité, des sites propices aux jeux et amusements. Aux XIV^e et XV^e siècles, fêtes, joutes, représentations s'y déroulent ; parcs et bois, garennes environnantes abritent des réserves animales ou offrent des espaces pour la chasse – la chasse privilège aristocratique, symbole du statut de noblesse – tandis qu'au pied même de la demeure, des jardins et des sentiers constituent des lieux de promenade. On soulignera encore l'importance de l'eau, l'eau de mer, des rivières ou des sources, captée, conduite à l'extérieur comme à l'intérieur du château (aux cuisines et étuves en particulier) permettant d'abreuver des plans d'eau, des viviers, des douves, des puits, des fontaines. Cette relation au paysage, à son aménagement – sur lequel nos collègues anglais ont beaucoup travaillé – participait encore de l'idée que l'on se faisait alors de la demeure noble⁴.

LES RÈGLES DE NATURE

Brunetto Latini (1230-1294), un écrivain italien qui séjourne en France dans les années 1260, se faisait déjà l'écho de ces préoccupations, que l'on retrouve sous la plume de ses successeurs du XVI^e siècle. Pour l'implantation d'une maison seigneuriale, il conseillait de veiller d'abord à la qualité des ressources en eau, d'éviter la proximité des eaux stagnantes des marécages, nuisibles aux hommes autant qu'aux animaux, d'orienter l'habitation en fonction de l'ensoleillement, la façade principale vers le sud-est pour bénéficier d'un éclairage maximal au printemps et des premiers rayons du soleil tout en évitant les grandes chaleurs estivales :

[On doit] premierement esgarder la nature de l'aigue que il doit user, et conoistre sa nature ; car on doit eschuer males aigues et paluz et estans, meismement se il sont contre occident ou contre midi, ou se il ont en costume de secher en esté, porce que il sont pestilencie et engendrent mauvais animaus ; et li frons de ta maison doit estre contre midi, en tel maniere que li premiers angles soit contre le soleil de printens, et d'autre part vers soleil couchant ; et doit la maison un po decliner vers soleil d'iver ; dont il avient que cele maison a tozjors la cholor dou soleil en yver, et ne le sent en esté.⁵

Il est soucieux en particulier de la qualité de l'eau dont il conseille de vérifier par une série d'expériences les « bontés », tout en n'oubliant pas la dimension rurale de la maison qui doit être garnie « de molin et de four et de vivier et de columier et de estable a berbiz et à porciaus, et de gelines, et de chapons, et d'oies, et d'anetes... ».

Aussi l'image du château renaissant, demeure ouverte, qui s'oppose au château médiéval, demeure fermée, mériterait d'être revisitée, tant il est vrai que cette ouverture et cette relation du château au paysage s'inscrivent dans une tradition largement antérieure. Le château naturellement appelait autour de lui un aménagement durable du paysage, pour assurer l'approvisionnement et les ressources nécessaires : bois de chauffage et matériaux divers, ressources alimentaires et vivrières, légumes et fruits, produits de la chasse, etc. Cette relation avec les conditions de nature sera confortée par la croyance qui se fait jour vers 1350 – époque des grandes pestes – selon laquelle l'air de la campagne est meilleur que celui vicié de la ville et qu'il offre des vertus prophylactiques. Si pour certains auteurs, René d'Anjou aurait trouvé en Italie

au xv^e siècle l'idée d'utiliser des maisons de champs de ses domaines agricoles comme lieux de résidence⁶, la tradition en fait en était plus ancienne et remontait au moins au xiii^e siècle.

Le château de Suscinio est bien pour Froissart un château de « déduit », un château de plaisance comme le faisait remarquer justement Philippe Contamine⁷. À côté de ce terme de plaisance, se rencontre fréquemment le terme « d'esbatement⁸ » qui contribue également à définir ce contexte. Christine de Pisan nous rapporte que souvent le roi Charles V, durant l'été, « aloit esbattre en ses villes et chastiaulz hors de Paris », à Melun, Montargis, Creil, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, comme au manoir de Beauté et ailleurs⁹. En 1454-1455, la reine Marie d'Anjou faisait aménager les fossés du château Saint-Georges de Chinon, vers la ville, pour faire « belles allées a soy aller esbattre a sa plaisance », allées que des murs d'une cinquante de mètres de longueur sur près de deux mètres de hauteur devaient dérober aux vues indiscrettes¹⁰. Les exemples pourraient être multipliés en ce sens. Ils démontrent ainsi qu'entre les années 1350 et 1450 le qualificatif de plaisance appliqué au château, à ses jardins ou à un ensemble d'éléments atteste le statut nouveau accordé à la demeure seigneuriale, dont le cadre, l'environnement se composent désormais à la « plaisance » du prince.

Vivre au château participe des modes d'être et de paraître dans le cadre d'espaces aménagés en fonction de différents critères, la fonctionnalité, le confort ou le cérémonial, dans le contexte de bâtiments et de pièces d'âge et de nature souvent fort différents : tours maîtresses ou corps de logis des châteaux, manoirs ou simples maisons des champs. La genèse de la distribution du château a été renouvelée par l'historiographie récente, on pense en particulier aux travaux publiés par ou sous la direction de Gwyn Meirion-Jones et Michael Jones, Werner Paravicini, Jean Guillaume, Jean-Michel Poisson ou Monique Chatenet pour la période plus récente. Cette histoire est celle d'une adaptation constante au besoin du paraître (volume et dimensions des pièces, décors peints, lambris, etc.), de l'accessibilité (les escaliers, couloirs et galeries), du confort (le mobilier de plus en plus riche, l'isolation des pièces, leur chauffage) ou de l'hygiène (latrines, étuves)¹¹.

Le château est enfin le lieu d'un décor, décor qui concerne aussi bien les murs (décor de faux appareil, des plafonds, peintures historiées, tentures et tapisseries, lambris) que les sols (pavements) et qui participe de la distinction des espaces, de la hiérarchie des accès comme du statut de son propriétaire¹². Il était légitime d'accorder ici une place particulière aux carreaux de sol, en raison de l'extraordinaire découverte faite en 1975 du pavement de Suscinio, mais l'étude de ces éléments de décor s'intègre évidemment dans la définition architecturale des pièces ou des salles qui les reçoivent.

Brunetto Latini encore opposait le château italien – château fortifié aux « tours et hautes maisons de pierre » – aux manoirs français, « maisons granz et plenieres et peintes », dotées de « beles chambres pour avoir joie et delit (délices) » entourées de « praiiaus et vergiers et pommiers » :

Mais en maisonner covient veoir se li tens et li leus est en guerre ou en pais, ou se li manoirs est dedans la vile ou loing de gent ; car li Ytalien, qui sovent guerroient entre eulx, se delitent en faire tours et hautes maisons de pierre ; et se ce est hors de vile, il font

fossez et paliz, et murs et torneles, et pons et portes coleices ; et sont garni de mangoniaus et de pierres, et de saiettes et de toutes choses qui à guerre besoignent por deffendre et por offendre, et por la vie des homes enz et hors maintenir. Mais li Francois ont maisons granz et plenieres et peintes, et beles chambres por avoir joie et delit sanz guerre et sanz noise, et por ce sevent il miels faire praius et vergiers et pomiers entor lor manoir, car ce est une chose qui molt vaut à delit d'ome.¹³

Opposition de sens donc entre ces tours-refuges d'Italie dont les caractéristiques sont défensives et militaires, image du château fort médiéval, et le château à la française, château de plaisance aux chambres spacieuses et décorées, ouvertes sur la nature. Image un peu idéale certes de la société française du XIII^e siècle¹⁴, mais recoupée par d'autres témoignages, qui reflètent le particularisme de l'aménagement du château à la française, des relations privilégiées qu'il entretient avec l'idée de nature, et de la notion centrale dans l'élaboration du projet de l'idée de plaisance, de plaisir.

NOTES

1 > On citera Casset Marie, *Les Évêques aux champs. Châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen/Universités de Rouen et du Havre, 2007. Voir d'une manière générale Renoux Annie (dir.), *Aux marches du Palais. Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?*, Actes du VII^e congrès international d'archéologie médiévale. Le Mans-Mayenne 9-11 septembre 1999, Le Mans, LHAM/Université du Maine, 2001, 290 p.

2 > Guillaume Jean (Études réunies par), *Architecture, jardin, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XV^e et XVI^e siècles*. Actes du colloque de Tours 1992, Paris, Picard, 1999, 312 p. ; Chatenet Monique (Études réunies par), *La Maison des champs dans l'Europe de la Renaissance, Actes des premières rencontres d'architecture européenne, Château de Maisons, 10-13 juin 2003*, Paris, Picard, 2006, 336 p. ; Pagazani Xavier, *Demeures campagnardes de la petite et moyenne noblesse en Haute Normandie (1450-1600) : pour une histoire architecturale d'une province française*, Thèse de doctorat sous la direction de Claude Mignot, université de Paris IV, 2009 (à paraître dans la collection « Renaissance », Tours-Rennes, PUFR-PUR, 2013).

3 > Voir sur son architecture les contributions de Marie-Suzanne de Ponthaud, Daniel Lefèvre, Louis Chauris, Marie-Hélène Jouzeau.

4 > Voir les contributions de Jean Kerhervé, Yves Coativy, Jean-Christophe Cassard, Marie Casset et François Duceppe-Lamarre.

5 > Chabaille Pierre, *Li Livres dou Tresor par Brunetto Latini*, Paris, Imprimerie impériale, In-4^o, 1863, p. 176.

6 > Robin Françoise, *La Cour d'Anjou-Provence. La vie artistique sous le règne de René*, Paris, Picard, 1985, p. 115.

7 > Contamine Philippe, « Pages d'histoire militaire médiévale (XIV^e-XV^e siècles) », *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXII, 2005, p. 274.

8 > Viard Jules et Vallée Aline, *Registres du Trésor des Chartes : Tome III : Règne de Philippe de Valois : Deuxième partie, JJ 70 à 75. Inventaire analytique*, Paris, Archives Nationales, 1979. JJ 73, no 4591 : lettres de Maubuisson (1340), par lesquelles le roi [Philippe VI de Valois] prend à sa charge le prix du bois nécessaire à l'entretien des treilles, tonnelles et pavillons qu'il a fait construire pour son esbatement à l'emplacement d'une vigne de l'abbaye de Maubuisson, derrière son manoir, et le salaire du jardinier chargé de cet entretien.

9 > Christine de Pisan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, publié pour la Société de l'Histoire de France par Solente Suzanne, Paris, Champion, vol. 1, 1936, p. 49.

10 > Voir ici-même Bourocher Solveig, « Les logis royaux du château de Chinon : un exemple d'aménagement résidentiel au XV^e siècle ».

- 11 › Cf. les contributions de Gwyn Meirion-Jones, Marc Déceneux, Solveig Bourocher, Alain Salamagne.
- 12 › Cf. les communications de Christian de Mérindol, Lucie Gaugain, Patrick André, Laetitia Métreau, Béatrice Cicuttini, Jean Rosen, Christopher Norton et Thierry Crépin-Leblond.
- 13 › Chabaille P., *Li Livres dou Tresor...*, *op. cit.*, p. 179.
- 14 › On verra en contrepoint par exemple, Mouillebouche Hervé, *Les Maisons fortes en Bourgogne du nord du XIII^e au XVI^e siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2002, 488 p.

« Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne », Alain Salamagne, Jean Kerhervé, Gérard Danet (textes réunis par)
ISBN 978-2-7535-2262-6 Presses universitaires de Rennes, 2013, www.pur-editions.fr